

L'Élection Sénatoriale du Nord

Profession de foi de M. Daniel-Vincent Candidat de Concentration Républicaine

M. Daniel-Vincent, candidat de la Concentration républicaine du Nord, publie la profession de foi suivante qu'il adresse aux délégués sénatoriaux à l'occasion de l'élection du 29 mai :

A Messieurs les Délégués Sénatoriaux du Nord,

Messieurs les Délégués,

En me présentant à vos suffrages, je remplis le mandat qui m'est confié par les électeurs du Nord, et je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

Je suis fier de représenter les intérêts de ce département.

Je suis conscient des positions générales que j'ai à défendre.

Je suis convaincu par une brève déclaration que les intérêts du Nord, et de la République, sont les mêmes.

LE GUÉRISSEUR DE RAISMES

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

MADAME X... — OUI, docteur, je vous comprends bien... mais, le contraire que j'avais appelé avant de vous connaître, m'avait presque fait entendre que ces guérisseurs étaient utiles au médecin.

LE DOCTEUR. — C'était sans doute une boutade. Ce qu'il y a de vrai c'est que le guérisseur transformé bien souvent en maladie grave une affection morbide, qui au début, ne présentait que quelques symptômes, doublement sans doute, ce qui en avait induit le malade à consulter l'illégal, mais qui à la longue devient maladie grave et qui aurait dû guérir en quelques jours, ayant été soignée par un médecin.

Je ne conçois pas du tout une tumeur blanche du genou, guérie par des effluves magnétiques !!!

MADAME X... — Mais enfin, docteur, les faits sont patents. Je puis vous présenter des malades que vous confères ont abandonnés et qui ont été guéris, on cite même des médecins qui ont conduit certains membres de leur famille, consulter le guérisseur !!!

LE DOCTEUR. — Pardon, Madame, vous jouez sur les mots, vous dites : guéri, moi je dis : peut-être amélioré et encore translaté.

Et puis vous ne me dites pas le genre d'affection dont souffraient ces malades. Mon Dieu, je veux bien vous faire une concession, il se pourrait que certaines affections nerveuses (sans lésion organique entendue), rangées dans la catégorie de spleen, catarrhe, etc., puissent être influencées, et permettre-moi d'être galant, en vous concédant même pour ces cas une guérison, mais vous m'avez franchement que des applications manuelles sur votre région stomacale, que des effluves magnétiques irritant votre poitrine seront absolument impuissantes à vous délivrer du cancer stomacal dont vous souffrez depuis si longtemps, et là où le Radium a échoué, j'ai la certitude que les émanations d'un guérisseur sont impuissantes. A moins que votre cancer n'existe que dans votre imagination, ou fabriqué pour les besoins de la cause... toutes choses que je souhaiterais pour vous.

Quant aux confères ayant fait ce geste, ma foi, je ne m'en prie pas en juge, mais j'estime que c'est fournir des verges pour se faire fustiger et qu'un condonier mal chassé, ne doit se faire chasser que par un autre condonier !!!

MADAME X... — Alors, docteur, vous me déconseillez cette visite ?

LE DOCTEUR. — OUI, Madame, formellement comme homme et comme médecin.

Nous avons fait des études, nous savons pourquoi de la vie, nous en connaissons toutes les arcanes, nos savants, nos professeurs sont là pour tenir haut et ferme le Drapeau de la Médecine Française.

Vous même, Madame, n'est-ce pas à la médecine que vous devez la prolongation de votre existence et si parfois nous ne réussissons pas, c'est toujours pour cette même raison : on nous appelle souvent trop tard.

Pourquoi admettez-vous qu'un homme, par application de ses mains, puisse vous guérir d'un cancer ?

Ah ! Madame, si on pouvait monnayer la crédulité humaine, quel bon pour le franc.

Enterrant, ma chère dame, pensez-vous que si votre guérisseur se trouvait dans votre cas, qu'il aurait affaire à un de ses confères ? Je ne le crois pas. Alors !... Concluez vous-même !

La conversation était terminée ; la dame ainsi sermonnée se préparait à quitter le cabinet de consultation, nous nous précipitâmes alors dans le fond de la salle d'attente et fimes dans de n'avoir rien entendu.

L'interview que nous avions décidé de tenter était donc inutile et après quelques salutations, nous quittâmes le sympathique docteur Dufour... dont nous avions pu connaître, sans qu'il s'en doute, l'opinion autorisée, opinion que nous relations ici.

Et nous pourrions conclure, nous aussi, après avoir recueilli d'autres avis.

Achille FAURIE.

MORT DU FILS DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON

On annonce le décès en son domicile du marquis Patrice de Mac-Mahon, fils du maréchal de Mac-Mahon, le 10 juin 1898, à Orléans (Pas-de-Calais) et avait épousé la princesse Marguerite d'Orléans, dont il a eu six enfants.

Commandeur de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, il avait servi au front pendant la guerre.

Le défunt était propriétaire du château de La Forest, à Montesson (Seine-et-Oise).

Sénat, si vous me faites l'honneur de m'y envoyer, mon souci sera de vous mes études et la passion d'homme du Nord à la sécurité de notre territoire.

Nous avons ainsi, dans l'engagement des devoirs à remplir, une tâche difficile, qui ne dépasse cependant pas notre volonté de l'accomplir et à laquelle il importe de préparer les jeunes générations françaises.

Elles sauront y répondre et la Nation se proclame activement de leur éducation, de leur culture, du développement à fonder dans notre pays, dont c'est la force devant le monde. A tous les puissances de rayonnement de l'esprit.

La France vit de son équilibre économique, de l'harmonie de son labeur. Elle vit aussi de la force de propagande de sa pensée essentiellement pacifique et humaine.

Dans la plus humble école comme dans les plus hauts établissements scientifiques s'élaborent sa richesse intellectuelle et morale.

C'est pourquoi, fils reconnaissant de l'école primaire comme de l'Université, m'attachant aux perfectionnements continus de nos établissements et de nos méthodes d'enseignement, j'attribue la plus grande valeur au maintien et à la défense des humanités classiques qui nous ont transmis le sens de la raison, de la mesure et de la justice, et je suis avec ceux qui veulent armer de tous les moyens matériels les Universités et les Instituts dont les recherches contribuent à l'accroissement non seulement du patrimoine intellectuel mais de la force productive de notre pays.

Telles sont, Messieurs les délégués, les lignes essentielles de l'action que je crois avoir conduite jusqu'ici soit au Parlement, soit au Gouvernement en m'efforçant de justifier la confiance dont j'ai été honoré en 1910 et en 1914 par les électeurs de l'arrondissement d'Avènes, par les électeurs du Nord tout entier en 1919 et en 1921.

Messieurs les délégués, je ne crois au service du peuple, au service du Nord, au service de la France et de la République, je vous demande de vouloir bien le dire en m'accordant votre suffrage.

DANIEL-VINCENT.
Né de la Quenoy, Conseiller général du canton de Berlaimont, député du Nord, Ancien Ministre.

LINDBERGH A L'HONNEUR

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les félicitations

Après avoir déjeuné en compagnie de M. Myron T. Herrick, à l'ambassade des Etats-Unis, avenue de l'Elysée, Lindbergh a reçu durant tout le début de cet après-midi de nombreuses visites dans un grand salon de l'Hôtel.

A l'Aéro Club de France

L'aviateur Lindbergh a été reçu hier après-midi, à 17 heures, dans les salons de l'Aéro-Club de France.

Bien avant l'heure fixée, la rue François I^{er} était envahie par une foule nombreuse, qu'un important service d'ordre maintenait sur les trottoirs, et lorsque le héros de la traversée de l'Atlantique fit son apparition dans la voiture automobile, où il avait pris place aux côtés de MM. Myron Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, et White House, premier conseiller d'ambassade, ce fut une ovation vibrante qui résonna à l'adresse de Lindbergh.

Celui-ci portait sous son bras le barographe qui fit la traversée, et qu'il avait remis aux commissaires de l'Aéro-Club pour homologation de sa performance.

A son entrée dans l'immeuble du grand groupement aéronautique, les ovations redoublent. C'étaient celles de tous les aviateurs français, de tous les ingénieurs et constructeurs et de nombreuses personnalités du monde aéronautique qui s'entassaient dans les salons s'ouvrant sur le couloir d'entrée.

On remarquait notamment MM. P.-E. Flaind, président de l'Aéro-Club de France ; Paul Painlevé, ministre de la Guerre ; Fallières, ministre du Travail ; Laurent Eynac, ancien sous-secrétaire d'Etat de l'Aéronautique ; Claude, ambassadeur de France à Washington ; Foriant, directeur de l'Aéronautique ; le maréchal de France d'Espèrey ; les généraux Hirschauer et Saconney ; Bouju, préfet de la Seine ; les aviateurs Sadi-Lecointe, Lemaitre, Drouhin, Paulhan, Louis Blériot, Léon Bathiat, président des « Vieilles Tiges », Lasec, Gonin, l'arçonneau Blanchet, etc.

Lindbergh apposa sa signature sur le Livre d'Or de l'Aviation, puis eurent lieu les présentations.

Les braves

L'aviateur répondit ensuite aux acclamations en décrochant un drapeau américain d'un faisceau et en l'agitant au-dessus de sa tête.

Les braves redoublèrent lorsqu'à l'emblème des Etats-Unis fut joint le drapeau français.

Puis eut lieu la réception.

Des dons pour Lindbergh Nungesser et Coti

A l'occasion de la réception de Lindbergh à l'Aéro-Club de France, Mme Rabat-Deutsche de la Meurthe a adressé la lettre suivante au Président de l'Aéro-Club :

Monsieur le Président,

Tous les cœurs français ont ressenti d'immuables émotions en voyant se réaliser, au prix de si glorieux sacrifices, la traversée de l'Atlantique.

Le mien s'est naturellement reporté à tout ce passé glorieux, et j'ai voulu venir la mémoire de mon très regretté mari, votre président, M. Henry Deutch de la Meurthe, à la récompense de ces prodigieux exploits, je viens vous prier en mon nom et en celui de mes enfants, M. et Mme Arthur Weisweiler, Mlle Suzanne Deutch de la Meurthe, chef-adjoint du cabinet, qui les a aussi introduits auprès du Président du Conseil.

Au cours de l'entrevue, qui s'est prolongée pendant une dizaine de minutes, M. Myron T. Herrick a présenté le héros de la traversée de l'Atlantique à M. Painlevé, qui a chaleureusement félicité l'aviateur pour son admirable exploit.

Une somme de 150.000 fr., destinée à une Coupe devant être remise par vos soins à l'héroïque Charles Lindbergh.

Une somme de 200.000 fr. que vous voudrez bien faire tenir par moitié à Mme Nungesser et aux enfants de Coti, en témoignage de notre admiration et des vœux que nous formons pour que leurs chers disparus soient retrouvés sains et saufs.

Vous priez agréer, etc.

RABAT-DEUTSCH DE LA MEURTHE.

A la Présidence du Conseil

M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, a été reçu hier après-midi, à 18 heures, à la présidence du Conseil, par M. Raymond Poincaré.

M. Myron T. Herrick et son jeune compatriote ont été accueillis à leur arrivée au ministère des Finances par M. Marcel Rühlars, chef-adjoint du cabinet, qui les a aussi introduits auprès du Président du Conseil.

Au cours de l'entrevue, qui s'est prolongée pendant une dizaine de minutes, M. Myron T. Herrick a présenté le héros de la traversée de l'Atlantique à M. Poincaré, qui a chaleureusement félicité l'aviateur pour son admirable exploit.

L'entretien par T. S. F. de Charles Lindbergh avec sa mère

La conversation radiotéléphonique échangée entre Lindbergh et sa mère fut très intéressante. Lindbergh dit simplement : « J'espère que vous allez bien ; moi, je vais très bien. Mon voyage aérien a marché au-delà de ce que j'espérais ». Et sa mère répondit : « Oh ! merveilleux ! »

« Je présentais bien que mon fils réussirait »

Mme Lindbergh, la mère de l'héroïque aviateur, a passé toute la journée de samedi à Detroit, chez son frère, refusant toute visite et tout appel téléphonique, mais, lorsqu'elle sut que son fils avait réussi son raid formidable, elle consentit à recevoir les journalistes devant sa maison.

« Les mots me manquent, a-t-elle dit, pour exprimer ma joie. Je présentais bien que mon fils réussirait, mais j'ai vécu, pendant deux jours, dans une angoisse insupportable, et je suis si heureuse que j'ai trouvé la solitude nécessaire pour me soutenir pendant ces quarante heures de transes. Les jeunes gens et les jeunes filles de mon école, qui s'intéressaient passionnément au raid de mon fils, se sont abstenus d'en parler devant moi, afin de ne pas accroître mon inquiétude ».

Un télégramme du Maire de Cherbourg

Le maire de Cherbourg a fait adresser à l'aviateur Charles Lindbergh, par l'ambassade des Etats-Unis à Paris, le télégramme suivant :

« Cherbourg est le premier point de France que vous avez survolé dans l'accomplissement de votre raid prodigieux. C'est pour nous un double titre à vous adresser les vœux les plus sincères de la population cherbourgeoise ; des compliments vont également à la nation américaine et à son gouvernement ».

De son côté, M. Orémont, président de la

Les exploits féroces d'une brute à Auchel ROUBAIX

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

LE POLONAIS QUI ASSOMMA TROIS PERSONNES RESTERA 4 ANS EN PRISON

Le 10 janvier dernier, Mme veuve Paques, qui joint avec sa fille, Mme Florence Doyé, un commerce d'épicerie-charcuterie, route de Marais, à Auchel, était occupée, vers 19 heures, à ses écritures commerciales. Elle avait près d'elle son petit-fils Robert, âgé de 4 ans 1/2.

Soudain, un Polonais, Adam Samolik, mineur, fit irruption dans le magasin et s'empara d'un sac de farine, puis, à coups de matraque, frappa à tour de bras Mme Paques, qui fut atteinte à la tête et aux bras. Puis l'énergumène se précipita sur Mme Doyé, qui était accourue. Il l'assomma à coups de matraque et tira trois coups de revolver dans sa direction. Une balle atteignit la jeune femme au bras gauche, l'autre lui effleura la tête, alla se perdre dans une armoire à glace.

Malgré ses blessures, Mme Doyé réussit à s'enfuir et alla se réfugier à l'estaminet Martin Pavulchik, qui se trouve en face de l'épicerie. Mme Paques l'y suivit.

Toujours furieux, Samolik s'élança à leur poursuite. Tenace et énergique d'un côté, et son revolver de l'autre, il pénétra dans le magasin et se précipita sur Mme Doyé, qui était encore sur ses victimes. Samolik tira trois coups de nouveau, puis il abattit d'un coup de matraque le petit Robert Doyé.

Enfin le polonais tira au hasard quatre coups de revolver qui, heureusement, n'atteignirent personne. Après quoi, il s'enfuit.

Par bonheur, les victimes de l'énergumène se rétablirent et l'affaire fut corrigée.

Pour coups et blessures volontaires, Samolik fut condamné par le tribunal de Béthune à quatre ans d'emprisonnement.

En appel, malgré l'éloquent plaidoyer de M^{rs} W. Laurens-Martin, du barreau de Paris, la Cour de Douai a confirmé le jugement.

Les époux Doyé-Paques, partie civile, représentés par M^{rs} Hennion, de Douai, ont obtenu le maintien de 3.000 fr. de dommages-intérêts, que le tribunal de première instance leur avait accordés.

JALOUX ET ASSASSIN A 86 ANS

Une dépêche de Chaumont relate que dans un champ près de Chateaufort, on a découvert le cadavre de Mme Marie Michel, âgée de 86 ans, mangée, qui a été tuée par son mari. Le corps était dans un état de décomposition avancée. Les vêtements de la victime, qui portaient plusieurs coups de couteau dans la région du cœur et à la tempe gauche.

Le gendarme a arrêté le mari de Mme Michel, Colas, ancien ouvrier agricole, âgé de 86 ans, a refusé de répondre. Malgré son âge, il faisait à sa femme de fréquentes scènes de jalousie et la brutalisait ; il l'avait même menacé dernièrement avec un revolver.

On suppose que le crime a été commis vendredi dernier dans la maison habitée par les deux époux et que le meurtrier a transporté le cadavre à son domicile dans le champ où il a été retrouvé.

La clôture de la Conférence Economique de Genève

La conférence économique internationale s'est terminée en séance plénière à 16 heures. Les déclarations de clôture ont été prononcées par le président, M. de Poincaré, qui a résumé les conclusions de la conférence.

Les résolutions adoptées à l'unanimité, demandent que l'opinion publique soit tenue au courant de l'état des négociations et qu'elle soit tenue au courant de l'état des négociations.

En ce qui concerne la rationalisation (organisation scientifique de la production et du travail) la conférence a été unanime à reconnaître les avantages mais l'application de cette rationalisation doit se développer avant tout sur le plan national.

Pour ce qui est des ententes internationales entre producteurs, la recommandation préparée par M. de Poincaré et Pirelli et adoptée par la conférence, tient compte des conditions économiques diverses des divers pays.

La conférence économique internationale a pris fin hier soir à 7 heures.

La dernière séance a été marquée par des interventions de M. de Poincaré, qui a résumé les conclusions de la conférence.

Le Président prononça ensuite le discours de clôture.

Négociations commerciales internationales

UNE PREMIERE PRISE DE CONTACT FRANCO-ALLEMAND, AUJOURD'HUI

Les négociations commerciales franco-allemandes ont eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Poincaré, qui a résumé les conclusions de la conférence.

Les négociations commerciales franco-allemandes ont eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Poincaré, qui a résumé les conclusions de la conférence.

Les négociations commerciales franco-allemandes ont eu lieu hier à Paris, sous la présidence de M. de Poincaré, qui a résumé les conclusions de la conférence.

ABROGATION DE L'ACCORD ANGLO-RUSSE

Selon le Morning-Post, le ministre britannique a annoncé qu'il avait obtenu l'abrogation de l'accord anglo-russe.

FASHIONABLE, 89, boulevard de la Liberté, Lille, soldes à présent ses Modèles de Haute Couture, Manteaux, Tailleurs, Robes

CONGRÈS DES CAISSES D'ÉPARGNE

Au cours de la séance tenue à Reims hier après-midi, le congrès des caisses d'épargne a délibéré sur l'institution d'un statut uniforme pour les caisses d'épargne de France et sur la question des fonds de réserve et de garantie.

Les congressistes ont décidé que les prochaines conférences auraient lieu à Lille en 1928, à Nancy en 1929 et à Dijon en 1930.

Un banquet a été offert par les membres du congrès par la municipalité et la caisse d'épargne de Reims, sous la présidence de M. Roussel, directeur général de la Mutualité.

LES VERNISSAGES DE LA X^e EXPOSITION DES ARTISTES ROUBAISIEUX. Pour la dixième fois, la Société des Artistes Roubaisiens, cet excellent groupement d'entraide qui réunit les fervents de la palette et de l'ébauchoir, organisé aux côtés de M. Duvaux, 14, boulevard de Paris, son Salon annuel.

Soixante artistes, dont beaucoup ont vu une juste notoriété reconnaître des talents mis au service d'un labeur tenace, exposent leurs œuvres très variées, constituant un ensemble séduisant.

L'exposition nous offre cette fois un attrait de plus, par le présence de nombreux tableaux d'un réalisme peintre. Carlos Buffin, le chansonnier inspiré de Bruges-Morie, et qui fut l'Art et à ses nombreux amis l'art ravi.

A 10 heures 30, dans le Hall des Galeries, empli d'une assistance sélectionnée, on remarque de nombreux artistes, professeurs, les membres des Groupes Beaux-Arts de France, Industriels et des Amis de Roubaix, et au lieu le vernissage de ce magnifique Salon. M. Louis Hudelo, préfet du Nord, présidait la séance, entouré des membres du Comité d'organisation ; MM. Paul Dervaux, P. Philippi, G. Duriez et C. Cléty ; M. Verbeurgh, adjoint, représentait l'Administration municipale.

M. P. Dervaux, président de la S. A. R., déclare tout d'abord que sa Société attache le plus grand prix à la sollicitude des Pouvoirs Publics, notamment de la municipalité, qui après les efforts des groupements ayant porté à son honneur artistique de notre ville.

Puis, M. le président a un mot aimable pour MM. Champier, Cordonnier, Dubois, Duriez, Sonneviller, promoteurs des Artistes Roubaisiens et qui ont été si longtemps et si efficacement les plus fervents soutiens. Il a félicité les artistes qui ont consacré leur activité au développement de l'Art et de notre industrie régionale ; aussi, à encourager les artistes, à soutenir et coordonner leurs efforts.

Il rend hommage à Carlos Buffin, dont l'exposition posthume si complète, révèle la valeur et déclare que ses continuels efforts ont permis de faire connaître son œuvre, que les salons traditionnels de l'Art se confinent vivaces à Roubaix, illustrés par le maître Weerts, dont la vieille amitié s'est traduite dans la magnifique œuvre qu'il a bien voulu lui consacrer.

Ces allocutions sont très applaudies, puis sous la conduite de M. Paul Dervaux, M. L. Hudelo, président, très intéressé, à la visite du X^e Salon.

UN VAGABOND. Sans argent, sans travail et sans domicile fixe, le nommé Blomme Joseph, 35 ans, avait pris son domicile sur la berge du canal de Roubaix, qu'il ne quittait pas.

Il y était encore étendu à 7 h. 45 du matin, quand il fut aperçu par des agents et transporté à l'hôpital de la ville.

Il fut mis en état d'arrestation pour vagabondage.

DES COUPS AU CABARET. M. Chieppens Eugène, cafetier, rue de France, 115, a déposé une plainte au commissariat de police de permanence contre plusieurs individus qui, le dimanche, vers 22 heures, se sont battus dans son établissement.

Au cours de la bagarre, des carreaux ont été brisés et M. le Mire Chieppens ayant voulu s'interposer, ont reçu des coups.

L'ATTRAIT DU CUIVRE. M. Vanhoove Jules, 50 ans, professeur de commerce commercial, demeurant rue Pellier, n° 9, avait fait apposer sur le montant de pierre de la porte de son habitation une plaque de cuivre indiquant son nom et sa qualité.

Cette plaque a été arrachée et enlevée par un inconnu, au cours de la nuit du 21 au 22 courant. Une enquête est ouverte.

EXAMENS DU CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES A L'INSTITUT TURGOT. Les épreuves des examens en vue de l'obtention de certificats d'aptitudes professionnelles auront lieu à l'Institut Turgot, dans ses locaux, aux jours et heures indiqués ci-dessous : Professions industrielles. — Ajusteurs, tourneurs, fraiseurs, tourneurs à métaux, menuisiers, ébénistes, mercredi 8 juin et jours suivants, à 19 heures.

Electriciens (poseurs-installateurs) : lundi 20 juin et jours suivants ; samedi 18 juin, à 14 heures, et jours suivants.

Professions commerciales. — Traducteurs anglais : lundi 13 et mardi 14 juin, à 19 heures. Traducteurs allemand : lundi 13 et mercredi 15 juin, à 19 heures.

Traducteurs espagnol : lundi 13 et jeudi 16 juin, à 19 heures.

Traducteurs portugais et teneur de livres : lundi 13 et mardi 14 juin, à 19 heures.

Sténographes : lundi 13 et mardi 23 juin, à 19 heures.

Tisseurs : lundi 13 et mercredi 15 juin, à 19 heures. Lainiers et coton : lundi 13 et jeudi 16 juin, à 19 heures.

Comptables (Brevet professionnel) : samedi 23 juin, à 14 heures, et jours suivants.

Professions de bâtiment et de l'ameublement. — Plâtres-décorateurs, plombiers, zingueurs, serruriers, tôliers, tapissiers : lundi 13 juin et jours suivants, à 18 heures et demi.

Peuvent prendre part à ces épreuves, les jeunes gens ayant suivi pendant trois ans au moins les cours professionnels ou ayant terminé leurs études dans une école publique ou privée d'enseignement technique.

Les inscriptions sont reçues à l'Institut Turgot jusqu'à samedi 4 juin inclus.

CERCLE STENOGRAPHIQUE ROUBAISIEUX. Notre donateur et-dessus les résultats des examens de sténographie et de dactylographie, qui eurent lieu, le dimanche 3 avril dernier à l'Institut Sévigné sous la présidence de M. B. Criton, directeur.

Examen commercial supérieure (120 mots à la minute). — Mlle Vandevyver Yvonne.

Examen commercial (100 mots à la minute). — Mlle Brejne Jeanne, Huelin Henriette, Liébert Hélène, Brejne Léa.

Examen pratique élémentaire (75 mots à la minute). — Mlle Degand Delphine, Aïme Philippone, Demareux Rose, Lornou Raymond, Jérôme Berthe, Dubout Cécile, Lapoutte Agnès, Vanacker Isabelle, Anghem Henriette, Van Laere Lucienne, Orléans Désirée, Dujardin Alice, Mlle Leunne, Morlaix Marie-Jeanne, Vico Martha, Delosse Marie, Pauline, Castel Eugénie, Hottelbert Jeanne, Hottelbert Claire, Van Coochereux Julia, Hottelbert